

BULLETIN D'INFORMATION

INFO-CONFORMITÉ - PSOC

DIRECTION DE LA QUALITÉ, DE L'ÉTHIQUE, DE LA PERFORMANCE ET DU PARTENARIAT
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES (PSOC) ET PARTENARIATS CLINIQUES

NUMÉRO 9
MARS 2026

DEMANDES DE REHAUSSEMENT 2026-2027

Félicitations aux 182 (95 %) organismes qui ont remis leur demande annuelle de rehaussement à temps (20 février)! Bon à savoir, nous envoyons toujours un accusé de réception. Réécrivez-nous si vous ne le recevez pas **avant la date limite**.

*Tant
qu'à
ça!*

Pour situer votre organisme dans l'atteinte des huit critères de l'action communautaire autonome, en complément des nombreux et magnifiques outils du ROC de l'Estrie (www.rocestrie.org/fr/aca.htm), essayez la grille d'autoanalyse du Bas-Saint-Laurent, inspirée de l'outil élaboré par la Table régionale des regroupements des organismes communautaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean: <https://trocbst.org/laboratoire-aca/?nouveau=1>

À REVOIR! EST-CE QUE LA MAJORITÉ DES ACTIVITÉS DE MON ORGANISME SONT EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX?

- **Ce que dit le cadre régional** : « Bien que l'ensemble des déterminants de la santé et du bien-être aient tous, à divers degrés, un impact sur la santé, ils ne sont pas tous du domaine de la santé et des services sociaux. Globalement, les activités et les services qui se situent au niveau des milieux de vie (tels que le milieu du travail, le milieu scolaire, l'habitation), au niveau des systèmes (tels que l'aménagement du territoire, le système d'éducation, le système de garde) et au niveau du contexte global (tels que l'environnement naturel et l'écosystème, le contexte économique, le contexte législatif) ne relèvent pas du domaine de la santé et des services sociaux. » (page 9)
- **Ce que dit le Cadre normatif du PSOC*** : ce « [...] programme s'adresse à l'ensemble des organismes communautaires dont les activités sont reliées au domaine de la santé et des services sociaux » (section 1.1.) et « [...] sont admissibles au PSOC les organismes qui répondent aux critères suivants : [...] 1.2.6. Réaliser des activités liées au domaine de la santé et des services sociaux » (section 2.2).

Ainsi, pour être conforme, l'organisme doit avoir une majorité d'activités de l'un et/ou l'autre de ces secteurs :

- Prévention (saines habitudes de vie, prévention du suicide, prévention des dépendances, etc.)
- Aide, soutien, accompagnement à des personnes vulnérables (violence, itinérance, santé mentale, proches aidants, etc.)
- Hébergement temporaire ou de dépannage
- Promotion de la santé, sensibilisation, défense des droits en santé

* MSSS (2025). Cadre normatif du PSOC. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003582/>

INFORMATION – AVIS DE PAIEMENT

Le MSSS éprouve depuis plusieurs mois des problèmes avec le système d'envoi des avis de paiements. Leurs ressources informatiques sont au fait du problème. Si vous ne recevez pas votre avis de paiement et avez besoin de soutien, contactez-nous au psoc.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca.

BONS COUPS ET ANNIVERSAIRES

Parkinson Estrie a récemment été approché par la chaîne AMI-télé et sélectionné pour participer à la deuxième saison de l'émission Tous en chœur avec Grégory Charles!

EXIGENCES : SIGNATURES DES DOCUMENTS



Une signature électronique « doit de façon fiable associer une personne à sa signature, et la signature à un document. »* Des logiciels sont légalement reconnus valides et facilitent les démarches (ex. : DocuSign). Par contre, ces logiciels ne peuvent pas toujours être utilisés.

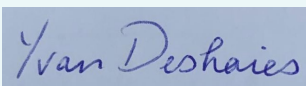
Concernant vos documents PSOC, s'il est choisi d'apposer une signature électronique (et non manuscrite), merci d'ajouter en copie conforme (CC) au courriel d'envoi vers l'équipe PSOC toutes les personnes dont la signature apparaît. Cela permet de confirmer que ces personnes consentent à l'utilisation de leur signature dans le document transmis.

Documents PSOC exigeant des signatures :

- Formulaire de demande de rehaussement
- Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle (signature par le secrétaire d'assemblée)
- États financiers (signature par au moins un administrateur désigné)

Types de signatures **admissibles** :

- Signatures manuscrites

○ 

- Signatures authentifiées par logiciel (ex. : DocuSign, Adobe Acrobat, Notarius)

○ 

Types de signatures **non admissibles** :

- Signatures en police scripte (signature Word)
 - Ex. : *Ivan Deshaies*

Références

*<https://www.droit-inc.com/conseils-carriere/covid-19/tout-sur-les-signatures-electroniques>

<https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/formulaires-publications/signatures-electroniques.html>

POUR NOUS JOINDRE

psoc.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca

NOUVEAU - REDDITION DE COMPTES - PSOC RÉGIONAL

À partir de l'année 2026-2027, une exigence du *Cadre normatif du PSOC* sera regardée de plus près par l'équipe PSOC lors de l'analyse des documents de reddition de compte : la **règle de cumul des aides financières publiques***. En résumé, cela signifie que le gouvernement n'autorise pas le paiement de frais qui n'ont pas lieu.

→ **Exemple 1** L'organisme *La santé du monde* présente aux états financiers un total de subventions gouvernementales qui dépasse le total des dépenses admissibles** de l'organisme :

180 000 \$	○ Revenus – subventions gouvernementales	
	▪ PSOC mission globale	142 000 \$
	▪ Secrétariat condition féminine	8 000 \$
	▪ Emploi Québec	3 500 \$
	▪ Subvention canadienne	20 000 \$
	▪ Municipalité de la Santé	6 500 \$
	○ Revenus - autres sources	
	▪ Don du Bon Député	1 000 \$
	▪ Levée de fonds	13 411 \$
	○ Dépenses admissibles** – total	165 000 \$

Conclusion : puisque 180 000 \$ > 165 000 \$, l'organisme dépasse le total des dépenses admissibles. C'est comme s'il recevait trop d'argent gouvernemental pour ses besoins.

→ **Exemple 2** L'organisme *Le Club des 13 crêpes* présente aux états financiers un total de subventions gouvernementales qui ne dépasse pas le total des dépenses admissibles** de l'organisme :

139 800 \$	○ Revenus – subventions gouvernementales	
	▪ PSOC mission globale	134 000 \$
	▪ Emploi Québec	5 800 \$
	○ Revenus - autres sources	
	▪ Levée de fonds	16 717 \$
	▪ Dons divers	1 522 \$
	○ Dépenses admissibles** – total	155 000 \$

Conclusion : puisque 139 800 \$ < 155 000 \$, l'organisme est conforme.

Et si mon organisme est comme l'exemple 1? Un suivi de gestion pourrait être enclenché, mais chaque situation sera appréciée en tenant compte de différents éléments, notamment la justification présentée par l'organisme et l'évolution dans le temps.

*MSSS (2025). *Cadre normatif du PSOC*, pages 13 et 14. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003582/>

***ibid*, page 13.